L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 AOUT 1850.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 85, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 19 AOUT.

CONGRES.

Le Sénat reprend la suite ... sur le bill relatif au réglement ... du Texas.

M. Underwood termine son discours.

M. ... s'oppose au paiement des dettes du Texas.

M. Foote présente plusieurs amendemens ...

M. Ewing propose de renvoyer un amendement ... afin de s'occuper du ... de la Californie.

M. ... s'y oppose, et M. Foote exprime ... le Texas sera voté avant ... procéde à la délibération sur le bill ... de la Californie. M. Badger ... dans le même sens. Le bill du Texas doit être le premier voté.

La motion de M. Ewing est rejetée par 30 voix contre 18.

Une proposition de M. Ewing tendant à changer les frontières texiennes indiquées dans le bill donne lieu à un débat très vif et est enfin repoussée.

Un amendement de M. Dayton portant que le Texas cédera aux Etats-Unis ses terres vacantes, est également repoussé par 31 voix contre 17.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS. — La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill des terres de l'Oregon et le bill des ... et diplomatiques.

... M. Pearce réclame la prise ... du bill relatif aux frontières du Texas.

... retire un amendement qu'il ... la veille.

M. Underwood propose de substituer aux ... dans le bill celles que propose le compromis. Cette motion est repoussée par 25 voix contre 24.

Un substitut proposé par M. Mason, et portant que le Rio Grande forme le limite naturelle du Texas, est rejeté par 28 voix contre 23.

M. Davis, du Massachusetts, propose de fixer l'indemnité que recevra le Texas à six millions au lieu de dix comme le déclare le bill. Cette motion est repoussée par 26 voix contre 20.

Un amendement de M. Sebastian portant que le territoire cédé par le Texas sera admis ... l'Union comme Etat souverain avec ou sans esclavage, d'après la décision des habitans ... est rejeté par 29 voix contre 19.

Le bill est ensuite mis aux voix et adopté définitivement par 30 contre 19.

Les suffrages se sont répartis comme suit:

Pour l'adoption — MM. Badger, Bell, Berrien, ... Bright, Cass, Clarke, Clemens, Cooper, ... Dawson, Dickinson, ... Douglas, Foch, Foote, ... HOUSTON, *sénateur du Texas*, King, Norris, Pearce, Phelps, RUSK *sénateur du Texas*, ... Smith, Spruance, Sturgeon, ... Whitcomb, Winthrop—30.

Contre l'adoption — MM. Atchison, Baldwin, ... Benton, Butler, Chase, Davis (du Mississippi), Dodge du Wisconsin, Ewing, ... Mason, Morton, Seward, Soule, ... Underwood, Upham, Walker, Julee ...

CHAMBRE DES REPRESENTANS. — La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur ... allocations civiles et diplomatiques. Après une assez longue discussion, la séance est levée.

... HIGH SCHOOL. — C'est aujourd'hui que ... les examens annuels à l'École ... de l'Esplanade. Cette ... avec un talent réel par M. ... est une des premières maisons ... de la Nlle-Orléans. Les examens dureront trois jours et le concours ... peuple.

... Par l'arrivée du steamer *Yacht* nous avons reçu des journaux de Brownsville jusqu'au 11 courant.

Un meeting des citoyens américains résidant à Matamoros, a été tenu le 22 juillet chez M. J. ... consul des Etats-Unis, pour voter des résolutions de condoléance au sujet de la mort du Président Taylor.

Le 2 de ce mois, un Mexicain nommé Jose ... commandant un poste situé sur le fleuve ... assassiné par quelques contrebandiers.

MASSACHUSETTS. — Les whigs du second district du Massachusetts ont désigné M. Charles W. Upham, comme leur candidat au Congrès, en remplacement de M. King, décédé.

... — Les dernières nouvelles des ... par la voie du Nord, nous apprennent que ... de quarante navires ont fait ... perdus pendant l'ouragan dont ... a parlé et qui a duré le 11 et le 12 juillet.

... Il paraît à peu près certain que les whigs ont la majorité dans les deux Chambres de la Législature.

... — Les journaux des Opelousas ... que Mlle Emma Louisa Taylor ... de M. John J. Taylor, est morte subitement il y a quelques jours. Après avoir diné ... excellent appetit, elle s'était jetée sur un sofa pour se reposer. On la croyait endormie, mais lorsqu'on vint pour la reveiller elle était morte.

NOUVELLES D'EUROPE.

Les journaux français apportés par le *Cambria* sont parvenus avant-hier. Nous leur ... ce qu'ils renferment de plus intéressant.

... événement de la semaine a été ... condamnation du gérant du journal ... L'Assemblée s'étant formée en ... pour prononcer son arrêt, les ... l'on voulait lui donner sur ce qui ... dans cette courte séance que des ... ont été recueillis en ... même de l'enceinte de l'Assemblée. ... comment le *Journal des Débats* annonce ... de l'affaire.

La séance de l'Assemblée Nationale a été ... jusqu'au 18 juillet toute judiciaire. L'ordre ... pour appeler l'affaire du journal *le Pouvoir*. ... un certain nombre de membres ont fait connaître, par une déclaration motivée, leur volonté de s'abstenir.

Me. Chaix d'Est-Ange avait été chargé de ... la défense du gérant du journal ... il s'est acquitté de cette tâche avec ... talent que de modération et de convenance.

M. de Lamartinière, gérant du *Pouvoir*, a ... premier scrutin, déclaré coupable ... envers l'Assemblée Nationale.

... chef d'accusation, celui d'attaque ... droits que l'Assemblée tient de la ... a été écarté par la question préalable.

... la demande de M. de Crouseilhes, l'Assemblée s'est formée en comité secret pour délibérer sur l'application de la peine. Elle a écarté la prison et a condamné le gérant du *Pouvoir* à 5000 fr. d'amende.

Le ... de M. Chaix-d'Est-Anges a été un ... plaidoyer, mais il a trompé l'attente ... par tous un rapport. Le célèbre avocat ... pas sorti de son sujet, comme on l'espérait; ... se lancer audacieusement dans le champ ... politique. Se bornant à défendre ... et simplement le gérant du *Pouvoir* comme un accusé ordinaire, il a déployé toute ... et tout le talent dont il fait journellement ... preuve devant les tribunaux civils. Il a ... en homme qui veut gagner une cause; ... s'est prudemment abstenu de récriminations trop vives et n'a-t-il pas fait de son discours un réquisitoire. Toutes ces précautions ... superflues; M. de Lamartinière a été condamné à une forte amende. Il est vrai que l'Assemblée lui a fait grâce de la prison: c'est toujours quelque chose.

La mort du président a fait une certaine sensation à Paris. Tous les journaux enregistrent le douloureux événement, mais le jugement qu'ils portent sur l'administration qui s'est éteinte le 9 juillet et sur la politique probable de M. Fillmore est tellement faux sous le point de vue des faits accomplis, que nous nous abstenons de le reproduire.

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 25 juillet.

MM. Schœlcher, Perrinon, Barbaroux et de ... sont les auteurs de la proposition suivante, qui a été envoyée à l'examen de l'initiative parlementaire.

"Art. 1er. Il sera établi une ligne de bateaux à vapeur entre la France et ses colonies des Antilles, touchant à Lisbonne, à Madère et à Ténériffe.

"Art. 2. Un crédit de 10,800,000 fr. payable en deux ans, est ouvert au ministère des finances pour la construction de six paquebots à vapeur de la force de 450 chevaux, destinés à faire deux fois par mois ce service postal.

"Art. 3. Le point de départ des bateaux à vapeur transatlantique est fixé au Havre.

"Art. 4. Les six bateaux à vapeur seront prêts à faire leur service avant, dix-huit mois.

"Art. 5. La chambre des troisièmes places, de même que celle des premières et des secondes, aura des cabines et des lits.

"Art. 6. Dans le courant de 1851, un projet de loi sera présenté à l'Assemblée nationale pour relier l'île de la Reunion à Suez par une ligne de paquebots à vapeur."

—On lit dans le *Siècle*:

"Nous avons dit qu'on avait demandé la radiation du nom de M. Thiers de la liste des électeurs du 2e arrondissement.

"En effet, M. Thiers a été inscrit comme représentant.

"Or, la loi, sainement interprétée, ne donne pas le droit d'être électeur au représentant, mais lui permet seulement de transporter son domicile électoral à Paris.

"M. Thiers a lui-même ainsi interprété la loi, car, averti de la contestation, il s'est hâté de fournir un certificat de sa belle-mère, constatant qu'il était domicilié chez elle.

"Malheureusement pour M. Thiers, ce certificat a été fourni postérieurement au 5 juillet, c'est à dire tardivement.

"D'ailleurs, Mme Dosne n'est maîtresse de ses droits et propriétaire de la maison habitée par M. Thiers que depuis le décès de M. Dosne, c'est-à-dire depuis environ quinze mois.

"Néanmoins la commission municipale a maintenu M. Thiers en raison de ce certificat.

"Sa décision est déférée au juge de paix. Espérons que le jugement de ce magistrat montrera à M. Thiers les dangers de la loi électorale."

—Le télégraphe électrique sous-marin entre la France et l'Angleterre, dont les journaux se sont déjà entretenus, va recevoir une très prompte exécution. Des personnes de Londres se sont mises à la tête d'une compagnie pour l'exploitation de cette entreprise. Les fils sont déjà disposés sur la côte d'Angleterre, et on se prépare à les poser dans quelques jours. Tout fait présumer qu'avant la fin du mois on sera en mesure de faire l'expérience de ce projet hardi, dont l'annonce a excité à un si haut degré l'intérêt et la curiosité dans toutes les capitales de l'Europe.

—Un conflit vient d'éclater entre le ministre du commerce et l'intendance sanitaire de Marseille. Le choléra ayant éclaté à Malte, l'intendance avait soumis à une quarantaine de cinq jours les arrivages de cette île. Ordre télégraphique du ministre de supprimer la quarantaine et de rétablir la libre pratique. Protestations de l'intendance et de la municipalité contre l'ordre ministériel. Le conseil de préfecture délibérait au départ du courrier.

—On lit dans l'*Evénement*:

"M. le président de la République est allé visiter cette après midi l'église de Saint Merry. Nous ne savons si la nouvelle de son arrivée s'était d'avance répandue dans le quartier; toujours est-il qu'une foule considérable s'est amassée autour de la voiture, et que la circulation a même été momentanément interrompue.

"Le cri de : *Vive la République* a été poussé avec unanimité et avec une remarquable insistance."

—On lit dans les feuilles autorisées du soir: "Quelques journaux ont annoncé que M. le général d'Hautpoul quittait le ministère de la guerre. Le fait n'est pas exact.

"Il est vrai que le général avait donné sa démission; mais elle n'a pas été acceptée par M. le président de la République."

—La ville de Rochefort, suivant la liste électorale de 1849, comptait 5,446 électeurs. D'après la nouvelle loi, elle n'en compte plus que 2,318: différence en moins, 3,128.

—Nous apprenons par les nouvelles de Saint Pierre (Martinique) du 19 juin, le naufrage de la goëlette française la *Légère*. Ce déplorable événement est raconté dans ces termes par le *Journal officiel* du 19.

"Le 13 juin courant, à quatre heures et demie du matin, la goëlette de l'Etat la *Légère*, commandée par M. Henry-Thomas-Ernest Moisson, enseigne de vaisseau, a sombré dans le canal de la Dominique, à la hauteur du bourg de la Basse Pointe.

"Elle naviguait sous toutes ses voiles, la fortune exceptée, babord amures, le cap au S.-E., avec une brise d'E.-N. E. mal établie, lorsque tout à coup le vent refusa et les voiles furent masquées. La barre fut mise au vent; mais au moment où la goëlette arrivait, les vents revinrent de l'E.-N. E. donner avec furie dans les voiles, et le bâtiment, n'obéissant plus à son gouvernail, se coucha sous la pression du grain pour ne plus se relever.

"La *Légère* était partie de Fort-de-France le 12 juin, vers trois heures de l'après-midi, pour porter à la Trinité un approvisionnement de vivres destiné à ravitailler les postes militaires et une somme de 83,000 fr. pour le service du trésor.

"Sur 45 hommes qui se trouvaient à bord, 14 seulement ont pu être sauvés, grâce au généreux dévouement des habitans de la Basse-Pointe.

"L'infortuné Moisson est au nombre des victimes! Officier aussi modeste que distingué, après avoir ordonné aux marins qui l'entouraient de se diriger vers la Martinique, qui leur offrait quelques chances de salut et avoir refusé avec persistance le secours que lui offraient un des hommes de son équipage, il lui aurait dit, en montrant l'endroit où sa goëlette venait de disparaître: "C'est là que je dois rester".... Sauvez-vous si vous le pouvez..." Accablé par l'événement qui venait de le frapper, épuisé de fatigue, embarrassé par ses vêtemens qu'il n'avait pas voulu quitter, il a disparu pour toujours."

—Mme. Boulanger, pensionnaire retraitée de l'Opéra-Comique, est décédée hier, à Paris, à l'âge de 65 ans.

—Le 23 juillet, à minuit, le thermomètre centigrade de l'ingénieur Chevalier, opticien, marquait 20 degrés 8/10es au-dessus de zéro; le 24 à six heures du matin, 19 2/10es au-dessus de zéro; à midi, 30 8/10es; à 4 heures, 33 2/10es.

—La *Patrie* a annoncé que l'escadre allait se rendre dans la rade de Cherbourg, où elle serait visitée par M. le président de la République.

Nous recevons de Toulon une lettre qui semble confirmer cette nouvelle:

"Le *Solon*, nous écrit-on à la date du 19, est revenu de Naples hier au soir. Dès que le *Solon* eut remis les dépêches dont il était porteur pour l'amiral Parseval-Deschênes, l'escadre serait partie, si l'on n'avait eu à régler les comptes administratifs. On ne savait pas au juste sa nouvelle destination, mais on croyait généralement qu'elle allait cingler vers les ports du Nord. Chacun des capitaines a reçu une lettre close, qu'il ne doit ouvrir qu'au cas de séparation du bâtiment amiral.

"L'escadre est ainsi composée:

"Vaisseaux: Le *Friedland*, l'*Iéna*, le *Jemmapes*, l'*Hercule*, le *Valmy*, le *Jupiter*; frégates à vapeur: le *Magellan*, le *Descartes*, le *Cacique*, le *Darien*; corvette à vapeur: le *Caton*.

"Deux autres frégates à vapeur doivent aller rejoindre l'escadre afin que chaque vaisseau ait son remorqueur."

—Les journaux d'*Alger*, du 15, arrivés aujourd'hui, sont absolument sans nouvelles. On lit dans l'*Echo d'Oran*:

"L'instruction du procès politique qui a si fort agité les esprits, se continue avec activité, et touche, nous a t on dit, à son terme. Quelques arrestations ont encore été faites depuis peu de jours et entretiennent l'anxiété au sein de notre population. Cependant, dit-on, à mesure que l'instruction s'avance, cette cause semble perdre des effrayantes proportions qu'on s'était plu à lui donner d'abord, et pourrait bien aboutir tout simplement, pour la plupart des prévenus du moins, à un procès devant la police correctionnelle. Deux citoyens, qu'on disait des plus gravement compromis ont été mis en liberté, l'un sous caution, et l'autre renvoyé de la cause. Dans l'intérêt des nombreuses familles qui souffrent, nous faisons des vœux pour que cette déplorable affaire reçoive une prompte solution."

—On lit dans le *Courrier de Lyon* le singulier article que voici:

"On commence à s'entretenir dans le public de la présence à l'Hôtel-Dieu d'un de ces phénomènes qu'on peut considérer moins comme une erreur que comme une aberration de la nature. Ce phénomène est un être aussi informe que vivant, dont l'âge ne peut être exactement précisé. Des personnes qui l'ont vu, les unes lui attribuent douze ans, les autres dix huit; peut-être est-il moins âgé, peut-être l'est-il plus, nous ne parlons que par ouï-dire. Quant à sa conformation physique, elle est telle que l'imagination la plus excentrique n'en saurait crayonner de plus hideuse.

"Nous avons entendu dire que cette espèce de monstre avait été transporté dans un sac et subrepticement déposé dans le bureau de l'économat de l'Hôtel-Dieu par un inconnu. En admettant cette version, il faut supposer qu'il avait été préalablement endormi, car, réveillé, il sort fréquemment des cris sauvages de la partie de sa face qu'on peut considérer comme lui tenant lieu de bouche.

"On peut penser que cet individu a été séquestré depuis le jour de sa naissance jusqu'à celui de son entrée à l'Hôtel-Dieu, mais où, et par qui! C'est là que le mystère commence."

—Chaque jour enregistre une nouvelle victoire pacifique remportée par le génie de l'homme sur les difficultés de l'espace ou du temps. Lorsque ce n'est pas une invention, c'est une simplification.

Nous venons d'assister aux expériences télégraphiques de M. Gonon. Des dépêches télégraphiques, les unes en français, d'autres en anglais, en portugais, en russe et en latin, où se trouvaient des noms d'hommes, des noms de lieux et des chiffres, ont été transmises et traduites en notre présence, avec une rapidité et une fidélité également merveilleuses. Pas la faute la plus légère. Points, virgules, accens et alinéas, rien n'était omis, et cependant le traducteur des dépêches ne savait ni l'anglais, ni le portugais, ni le russe. Quiconque a assisté à ces expériences ne pourrait si comprendre ni s'expliquer comment le dictionnaire de M. Gonon n'a pas encore été adopté par l'administration des lignes télégraphiques, si l'on ne savait quelle opposition opiniâtre et presque invincible tout progrès, toute réforme rencontrent en France. Ce qu'a d'admirable le dictionnaire de M. Gonon, c'est qu'il s'applique également et indistinctement à la télégraphie électrique et à la télégraphie aérienne, à la télégraphie de nuit et à la télégraphie du jour, à la télégraphie maritime et à la télégraphie militaire. Chacun de ces quatre modes de transmission a été l'objet d'expériences distinctes faites aujourd'hui dans les salons de M. de Girardin, et chacune de ces expériences a obtenu le succès le plus complet et le plus convaincant.

—Le *Moniteur* du 24 juillet, publie le décret suivant dans sa partie officielle:

"Art. 1er. Le ministre de l'agriculture et du commerce prendra les dispositions nécessaires, d'accord avec l'autorité locale, pour opérer, dans le plus bref délai possible, le transfert du lazaret et de l'intendance de Marseille aux îles du Frioul.

"Fait à l'Elysée, le 24 juillet 1850.

"LOUIS-NAPOLEON BONAPARTE."

ACQUITTEMENT DU *SIECLE*.

Nous disions ce matin qu'il deviendrait de plus en plus difficile au pouvoir d'obtenir des condamnations du jury. Le procès du *Siècle* qui a été jugé aujourd'hui, nous a donné immédiatement raison. Ce journal, poursuivi pour un feuilleton de M. Desnoyers, vient de sortir de la cour d'assises avec un verdict d'acquittement.

Avant-hier, le droit de pétition, également incriminé, avait aussi échappé à une condamnation. C'est donc un double avertissement en moins de deux jours.

Maintenant, si l'on remarque que depuis deux mois le jury a successivement acquitté l'*Evénement*, le *National*, la *Voix du Peuple* et le *Siècle*, on ne pourra s'empêcher de reconnaître, dans ces acquittemens répétés, un grave symptôme de la transformation de l'opinion publique. Le jury de Paris était presque toujours montré implacable jusqu'au vote de la loi électorale. Si nous en exceptons la *Presse*, absoute sous le feu des plus violens réquisitoires, presque tous les journaux compteront autant de condamnations que de procès. La détention de M. Proudhon, la disparition de la *Voix du Peuple* disent assez ce que ces luttes ont eu de périlleux.

Aujourd'hui, ce n'est plus la liberté de la presse qui est condamnée par le jury, c'est l'abus de la compression. Le ministère convoitait des amendes contre les journaux, il ne trouve que le blâme et la réprobation de sa politique.

C'est le jugement de la justice de la souveraineté du peuple en permanence. Nous l'acceptons avec respect et avec reconnaissance, et nous attendons avec confiance les grandes assises de 1852. (*Presse.*)

LES ROMANS-FEUILLETONS.

On lit dans la *Presse*;

L'article 14 de la nouvelle loi contre la presse est ainsi conçu:

"Tout roman-feuilleton publié dans un journal ou dans son supplément sera soumis à un timbre de un centime par numéro."

Pour la *Presse*, c'est un surcroît de dépense de 350 francs à 400 francs à ajouter à la dépense de 200 à 350 francs que lui coûtait déjà chaque feuilleton-roman: total, de 600 à 700 francs. Quelqu'excessive que soit une pareille dépense, la *Presse* ne reculera pas devant le sacrifice qui lui est imposé. Elle continuera de publier en feuilletons des romans de M. Alexandre Dumas, Théophile Gautier, Méry, Jules Sandeau, Eugène Sue. L'adoption de l'amendement Riancey ne sera donc fatale qu'aux romans ayant par eux mêmes peu de valeur; car, évidemment, aucun journal ne voudra payer un droit exorbitant de timbre pour une production qui ne se recommandera pas, soit par la célébrité de l'auteur, soit par l'éclat du style, soit par l'intérêt du récit. Un roman en quatre volumes de librairie fait ordinairement quarante feuilletons de journal; si l'on suppose le tirage de ce journal à 30,000 exemplaires seulement, ce serait 12,000 fr. que le timbre prélèverait sur la publication de ces quatre volumes; or, comme la taxe sera la même sur un feuilleton signé Alexandre Dumas, Jules Sandeau, ou Eugène Sue, il n'est pas un lecteur qui ne comprenne tout de suite que désormais le feuilleton-roman sera obligé de valoir ce qu'il coûtera.

ITALIE.

Le *Times* du 15 annonce que la flotte française devait quitter, le lendemain, le port de Naples, où elle était depuis longtemps.

Les officiers de l'armée pontificale ont été reçus par le pape, dans la grande salle du Consistoire. Parmi ces officiers se trouvait le général Levaillant, qui commande provisoirement la première division des troupes pontificales.

Après un discours où, dit le *Journal de Rome*, le pape leur a parlé en souverain, en pontife et en père, les officiers ont demandé à lui baiser les pieds, ce qu'ils ont fait, le général Levaillant en tête.

On écrit au *Nazionale* de Florence:

"Le bruit qui a couru qu'on allait mettre sous le séquestre les biens des députés, a pris plus de consistance par la saisie des actions que M. Armelli, l'un des ex-triumvirs, avait dans la société du fer, pour une somme de 20,000 écus. MM. Mazzini et Armelli, comme triumvirs, et M. Occurci, comme ministre de l'intérieur, avaient signé pour 350,000 fr. de lettres de change destinées à l'acquisition de fusils achetés par ordre de l'Assemblée, saisis par les autorités françaises et livrés plus tard au gouvernement papal restauré. Ces lettres de change furent acceptées par M. Torlonia, à Londres, ensuite à Paris. Aujourd'hui, M. Torlonia s'adresse au ministre des finances pontifical, qui a fait une saisie sur les biens de M. Armelli."

—Le journal officiel de Naples annonce que la célébration du mariage du comte de Montemolin avec la princesse Marie-Caroline-Ferdinande, sœur du roi, a eu lieu le 10, dans la chapelle royale du Caserte. La cérémonie religieuse avait été précédée de l'acte de l'état civil, auquel assistaient tous les membres de la famille royale et le ministre des affaires étrangères.

Le duc de Rivas, ambassadeur d'Espagne, qui avait quitté Naples le jour de la célébration de ce mariage, est arrivé à Rome le 13.

ANGLETERRE.

On se rappelle qu'après le triomphe remporté par le ministère dans la chambre des communes, les libéraux déclarèrent qu'un dîner serait donné à lord Palmerston. Ce dîner a eu lieu samedi soir à Reform-club. Après les toasts et les discours d'usage, lord Palmerston s'est levé et, après avoir remercié les orateurs de tous les complimens adressés à sa personne et à sa conduite comme ministre, il a ajouté:

"Les principes de la politique que j'ai suivie peuvent être exposés en peu de mots: le but du gouvernement, dans ses relations avec les puissances étrangères, a été de sauvegarder les intérêts de l'Angleterre, intérêts qui consistent dans le bien être de ce pays, et dont le progrès implique le bien être des autres peuples. (Applaudissemens.) En ce qui concerne ce pays, il est évident que le premier devoir de celui qui est chargé de ses relations extérieures doit être de sauvegarder sa dignité, son honneur et ses droits. (Bruyans applaudissemens.) et de protéger ses nationaux en quelque lieu qu'ils puissent se trouver.

"Messieurs, nous sommes éminemment un peuple de voyageurs, de chercheurs, de négocians. (Oui! oui!) Il n'y a pas un point de ce vaste Océan qui n'ait vu nos vaisseaux et nos marchandises. (On applaudit.) Il n'y a pas de pays, si près ou si loin qu'il soit, pas de pays civilisé ou barbare, où l'on ne trouve des Anglais, soit pour leur plaisir ou leur santé, poussés par la science ou par le commerce, ou bien par l'idée plus noble et plus élevée d'éclairer les régions plongées dans les ténèbres de l'esprit par la lumière de notre foi chrétienne. (Applaudissemens bruyans et prolongés.)

"Je dis, messieurs, que tous et chacun de ces Anglais ont le droit d'exiger que leur pays ne les perde jamais de vue, et que le bras de l'Angleterre les protège contre toutes les atteintes et les venge de toutes les injustices. (Tonnerre d'applaudissemens.)

"J'ai dit que l'intérêt de l'Angleterre consiste aussi dans le bien-être des autres nations. Le temps est passé, du moins dans ce pays, où l'on s'imaginait que la prospérité d'une nation tient aux malheurs d'une nation voisine. (On applaudit.) Nous sommes fiers de notre richesse, de notre prospérité, de notre liberté; mais nous ne désirons pas en avoir le monopole.

"Au contraire, je pense que le devoir le plus sacré du gouvernement est d'aider les autres nations au moins à marcher sur nos traces et à conquérir une position semblable à celle où nous sommes. (Vifs applaudissemens.)

"Cela ne veut pas dire, comme on l'a prétendu à tort, que nous devions nous faire les chevaliers errans de la civilisation, et imposer nos institutions aux autres peuples, en excitant au milieu d'eux des mécontentemens et des insurrections. Non, ce n'est pas là la mission du gouvernement anglais.

"Mais quand nous voyons les autres nations travailler, d'accord avec leurs gouvernemens, à améliorer leurs institutions; quand nous voyons les peuples, fatigués des maux qu'ils endurent, travailler rationnellement, modérément, à changer leur condition, nous disons que ces peuples méritent les sympathies de l'Angleterre. (Applaudissemens.)

"Et si d'autres gouvernemens, différemment impressionnés par leurs opinions, interviennent pour arrêter l'essor de la liberté, j'ai la conviction que le gouvernement anglais sera toujours soutenu et applaudi par le peuple anglais quand il essaiera de rétablir l'équilibre. (Bruyans applaudissemens.) Et croyez, messieurs, que ce but peut être atteint sans compromettre nos relations pacifiques avec les autres nations. (Applaudissemens.)

"Si partisan de la paix que puisse être ce pays, (et je le dis à son honneur, je ne crois pas qu'aucun autre peuple tienne autant au maintien de la paix ou soit moins désireux d'entrer en guerre avec quelque peuple que ce soit,) j'ajouterai cependant qu'il ne peut être donné à aucun autre pays, et pour la meilleure des raisons, d'avoir vis-à-vis de l'Angleterre plus de velléités de guerre que l'Angleterre n'en avait vis-à-vis de lui. (Applaudissemens prolongés.)

"Messieurs, cette conscience de notre force, ce sentiment de la puissance nationale, n'entraîneront jamais le gouvernement ni le peuple d'Angleterre à une entreprise injuste ou mauvaise. (Acclamations.) Mais ce sentiment, cette conscience, doivent nous fortifier dans la voie de la justice et de l'honneur, et nous empêcher de nous abandonner légèrement à des craintes peu fondées. Messieurs, je pense que nous devons être fiers et très fiers du pays dans lequel nous avons eu le bonheur de naître.

"Il me semble que cette nation britannique est appelée par la Providence à prendre une large part, jouer un grand rôle dans l'œuvre de la civilisation humaine. C'est de ces rives qu'est partie l'active et laborieuse phalange dont l'industrie créatrice a défriché les forêts vierges de l'Amérique du Nord. (Applaudissemens.)

"Et je ne connais pas un pays, si éloigné qu'il soit, dans lequel les Anglais n'aient introduit les arts de la civilisation et les bienfaits du christianisme. (Applaudissemens.)

"Et ici, dans votre pays même, vous pouvez être fiers en pensant que vous donnez à toutes les nations civilisées un modèle d'organisation intérieure, un exemple d'améliorations progressives, une preuve vivante et palpable qu'en perfectionnant les anciennes institutions, on les fortifie, au lieu de les ébranler ou de les ruiner. (Applaudissemens.)

"Messieurs, aussi longtemps que ce pays aura le bonheur d'être représenté par des hommes tels que ceux qui m'entourent, aussi longtemps que le peuple britannique sera animé des sentimens généreux et patriotiques dont vous venez de faire preuve, ne craignez pas que le gouvernement trébuche dans l'accomplissement de ses devoirs, ni que la fortune de ce pays puisse être compromise." (Le noble lord se rassied au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens.)

Après un toast porté aux journaux et un autre aux dames, l'Assemblée s'est séparée à onze heures.

RUSSIE.

Des lettres de Saint-Pétersbourg, du 16, annoncent qu'un incendie considérable a éclaté ce jour-là même sur cette capitale. Le feu n'était pas éteint au départ du courrier. Les pertes sont immenses.

INCENDIE A CRACOVIE.

Une dépêche télégraphique, arrivée le 19 juillet à Breslau, annonce que, le 13 au matin, un incendie terrible avait éclaté à Cracovie. Il s'étendait sur une grande partie de la ville. Plusieurs édifices publics, parmi lesquels le palais archi-épiscopal étaient devenus la proie des flammes.

On écrit de Cracovie, le 19 juillet:

"L'incendie qui a éclaté hier à plusieurs endroits, vers une heure de relevée, a réduit en cendres 300 maisons. On n'a pu s'en rendre maître que ce matin vers 9 heures. Sept rues ont été la proie des flammes. L'incendie a surtout sévi du côté de la station, tandis que le quartier habité par les juifs, dans une île de la Vistule, a été épargné. Le couvent des Dominicains et des Franciscains, l'église Sainte-Barbe et l'église Saint-Joseph, le palais épiscopal et l'Ecole polytechnique ont été détruits. La station est demeurée intacte. On suppose que c'est le résultat de la malveillance, ce feu ayant pris à cinq endroits à la fois."

ESPAGNE.

Le ministre de l'intérieur vient de lancer, contre les journaux, un décret qui n'est, au fond, qu'une nouvelle édition, un peu augmentée, de la législation en vigueur depuis l'année 1844, si désastreuse pour la liberté et la tranquillité de l'Espagne.

Ce décret est précédé d'une diatribe en façon de préambule, où le ministre établit, d'un ton bouffi et avec toute sorte de lieux communs archi-usés, que l'unique danger qui menace l'Espagne, si complètement heureuse sous tous les autres rapports, c'est le journalisme. Aussi la lourde harangue annonce-t-elle qu'il faut

Dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal.

En conséquence, sont déclarés subversifs les écrits qui tendent à détruire la loi fondamentale de l'Etat et la forme du gouvernement; qui expriment d'une manière quelconque le désir, l'espoir ou la menace de renverser la monarchie constitutionnelle et la légitime autorité de la reine.

Jusque là, nous ne voyons rien que de très ordinaire; c'est le pont aux ânes de la répression. Mais voici qui est mieux.

Le décret déclare subversif tout écrit demandant une *réforme* ou un *changement quelconque des bases de l'organisation sociale actuelle*. Ceci commence à devenir assez menaçant; mais ce n'est pas tout.

Le ministre défend l'expression de tout principe contraire à la monarchie constitutionnelle, même dans leur *application aux nations étrangères*, c'est-à-dire que tout écrivain espagnol qui soutiendrait la légitimité de la République établie en France, en Suisse ou aux Etats-Unis, tomberait sous les coups de la loi, c'est-à-dire encourrait, sans préjudice de l'amende et de la prison, la *presse espagnole devra parler des nations étrangères, abstraction faite de leurs lois*, de leurs habitudes, de leur constitution particulière, absolument comme s'il s'agissait toujours de la bienheureuse Espagne et de ses grands ministres. Il était difficile de trouver une plus magnifique absurdité, et nous la recommandons à M. Baroche.

Ce qu'il y a de curieux dans ce décret, c'est que le ministre qui le signe est un ancien journaliste de troisième ordre, qui doit le pouvoir dont il fait un si bel usage, non à son talent, mais seulement à la notoriété de reflet que lui a donné son journal à une époque de révolution. Il commet donc en même temps une maladresse et une ingratitude.

M. Rouher, qui proclame que la catastrophe la révolution qui a fait un ministre d'un petit avocat de Riom, doit envoyer sa carte à M. Sartorius, qui traite de peste publique le journalisme, qui l'a fait ministre et comte de San-Luis.

LE GENERAL HAYNAU.

La correspondance suivante donne des détails assez curieux sur la destitution et la carrière du général Haynau.

"Le général, qui avait des pouvoirs illimités pour la Hongrie, agissait dans une complète indépendance du ministère, et finit par lui refuser toute espèce d'obéissance. Haynau jouait au dictateur militaire, et il aurait volontiers fait le duc d'Albe, si la Providence n'avait mis sur le trône un François Joseph au lieu d'un Philippe II.

"Pour mettre un terme à ces prétentions du présomptueux général, le conseil des ministres a tout bonnement résolu de le destituer et de le pensionner, mesure que l'empereur a aussitôt approuvée, et qui a produit dans toutes les classes la plus agréable sensation. Indépendamment des motifs politiques, le jeune monarque était mû, en cette circonstance, par un sentiment personnel; car, à son dernier voyage à Vienne, le général avait déjà perdu la bienveillance de l'empereur.

"En effet, dans l'audience qui lui fut accordée, il se permit des remarques insolentes sur certaines grâces accordées par S. M., et notamment au sujet de l'archevêque de Grosswardein, baron Bémor, par lui condamné à la potence, et gracié par l'empereur, il ne rougit pas de dire "Si j'avais pu soupçonner que Votre Majesté dût gracier ce traître, et, de plus lui donner une pension annuelle, je l'aurais fait pendre de mon propre chef."

"Haynau est très irritable, il souffre beaucoup des nerfs, et il a parfois des accès si terribles, que tour à tour il pleure ou rit convulsivement. Un jour le général *** se trouvait chez lui à Pesth, Haynau lui dit: "Ah! mon cher, vous ne savez pas tout ce que je souffre! mes nerfs sont irrités....regardez-moi, je suis attendri, je voudrais pleurer...." Quelques instans après, caressant ses longues moustaches grises: Et maintenant, voyez-vous, je pourrais voir pendre trois personnes l'une après l'autre et *con amore!*" Et ce disant il faisait la mine d'un gourmand qui savoure le fumet d'un mets délicat.

"Parmi les hommes compétens, Haynau ne passe ni pour stratégique, ni, en général, pour grand capitaine. Son expédition de Temeswar, d'où date sa renommée, était hardie, il est vrai, et sa hardiesse lui réussit, grâce à l'arrivée, on ne peut plus à propos, du général prince Lichtenstein, qui, avec sa division de grenadiers, décida le sort de la bataille de Temeswar; mais le succès était si hasardeux qu'on peut bien dire que dans cette occasion, Haynau joua le tout pour le tout.

"Mais, tout en reconnaissant les heureux résultats qu'il obtint comme général, on ne peut disconvenir que ce fut surtout sa conduite qui troubla l'harmonie entre les armées russe et autrichienne, et que si quelqu'un a malheureusement entravé la politique du cabinet Schwartzemberg à l'égard de la Russie, ç'a été Haynau, qui, par son rapport du 16 août 1849, blessa le prince Paskiewitsch, en s'attribuant à lui-même et l'armée autrichienne seule le mérite de la capitulation de Villagos, sans aucunement faire mention des Russes, qui pourtant y furent les principaux acteurs."

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI SOIR, 17 AOUT 1850.

Les prétentions élevées des détenteurs ont suspendu les transactions sur le marché au coton.

Il ne s'est rien fait en sucre ni mélasse.

1,500 barils de farine ont été pris; 600 barils Lac et Indiana à $4—et 400 barils Ohio à $4 10. 3,000 sacs maïs ont été vendus 55 @ 57 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey se vend 24½ à 25 cts le gallon rectifié.

Le change est ferme aux anciens cours.

Rien de nouveau en fret.

LA société existant sous la raison de W. HARTKOFF & FEHRENBACH, tondeurs de pianos, a été dissoute de consentement mutuel le 16 courant. W. Hartkoff est chargé du règlement des affaires de la ci-devant société, et continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte, au même lieu, rue Royale, No 172.
W. HARTKOFF,
17 aout—3f M. FEHRENBACH.

SAMUEL BOYER DAVIS, SUCCESSEUR DE HORATIO DAVIS, NOTAIRE PUBLIC, No. 11, RUE CONTI.

P. CHARLES CUVELLIER, AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC. 8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale.*

D. MORNIO Jr., MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ DE LA HAVANE. 6 avril Rue Gravier, No. 34.

Mme CLAMET. ACCOUCHEUSE, de la Faculté de Médecine de Paris, s'occupe spécialement des maladies de femmes, sous la direction de médecins des maladies qui pourraient réclamer ses soins. RUE ST-PIERRE, No 94, AU PREMIER, 10 juin—6 m *Entre Royale et Bourbon.*

Mme. MAUGET, ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS *Encoignure Bourbon et Ste-Anne.*

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Mauget dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.

La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

—EXPEDIES.—

Steamship Galveston, Place, pr Galveston.
Navire Harriet & Augusta, Robinson pr Mobile.
Toronto, Parker, pr New York.
Barque Mary H Kendall, Tolman, pr Boston.
Goelette Home, Benson, pr San Juan, Nicaragua.
Joven, Fernando, Ocenna, pr Campeche.
Sarah Mathilda, Wilson, pr Tampa Bay.

—ARRIVES.—

Steamship Yacht, Thompson, pr Brazos Santiago.
Goelette Nueva Aparicida, Espinola, de Vera Cruz.

—STEAMERS.—

Mobile, Sutton, de Mobile.
St Charles, Sutton, de Mobile.
Florida, Giberson, de Mobile.
Gen Taylor, Hyde, de Donaldsonville.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Comanche, Kennedy, de Pittsburg.
Sultana, Cabis, de St Louis.
Beacon, Roberts, de Cincinnati.
Lowndes jr, Jenks, de Princeton.

—MEMORANDA.—

Boston, 8 aout—Arrivé, Hindostan, Lucy, de la Nouvelle-Orleans, Eliza, Whitney, do.

PORTS ETRANGERS.

Arrivé à Deal le 22 juillet—Oregon, Ford, de la Nouvelle Orleans, allant à Gottenburg.

Arrivé à l'Escaut, le 24 juillet—Chas Hill, Lambert, de la Nouvelle-Orleans, allant à Anvers.

Cronstadt, 13 juillet—Paris, Hatren, Lowry, pour la Nouvelle-Orleans.

Bordeaux, 23 juillet—Paris, Jeny, Bernard, pour la Nouvelle Orleans, Claiborne, Gilchrist, do; en chargement, Ellis, Mills Laure, Rosaline, Watts; Sebattia, Hall, tous pour la Nouvelle-Orleans.

Parti de Marseille, le 25 juillet, Kellock, pour la Nouvelle-Orleans; en chargement, Forney, Wilson, do; parti le 17, Oronimbo, Profumo, do.

Havre, 16 juillet—Arrivé, Old England, Lowell, de la Nouvelle-Orleans.

Trieste, 14 juillet, arrivé, Z. D. Gott, de la Nouvelle-Orleans.

Liverpool, 21 juillet—Arrivés, Wm. & Elizabeth, Pilcher, de la Nouvelle-Orléans; Express, Whitty, do; Thornhill, Ellis, do; Wm Jarvis, Jarvis, do; 23, Geo Brown, Higgins, do; Castilian, Greaves, do; 26, North Atlantic, do, Edinburgh, do.

Hull, 22 juillet—Arrivé, Tamarac, Patching, de la Nouvelle-Orleans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
Niagara, pour New-York.................le 3 aout
Europa, pour Boston...................le 10 aout
[D'AMERIQUE.]
Niagara, de New-York...................le 28 aout
Europa, de Boston....................le 4 septembre

PENSIONAT DE JEUNES DEMOISELLES, TENU PAR *Mme. CHEGARAY*, UNION PLACE—NEW-YORK.

MADAME CHEGARAY a l'honneur d'informer les parents et tuteurs de ses élèves que la réouverture de son pensionnat aura lieu le 9 septembre 1850.

On pourra connaître les conditions et se procurer des prospectus en s'adressant personnellement ou par lettre à l'adresse ci-dessus. 19aout—17

P. & E. REILLY & Co, ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL.

OFFRENT en vente les articles suivans aux prix les plus avantageux.
Jaconats, mousselines, organdis, des Indes, etc.
Barèges unis et façonnés.
Toiles et batistes imprimées.
Toiles des Indes et toiles du Nord.
Mousselines Suisses brodées à picot;
Percale blanche frappée;
Jaconats et nançous blancs;
Percales et mousselines à carreaux;
Rideaux brodés tous riches;
Bobinet et brin à moustiquaires, etc.

Nous venons d'ouvrir au débarquement de l'Orlando, du Havre.
1 caisse d'étoffe nouvelle pour habillemens d'enfants.
30 robes vrai foulards de l'Inde.
Un choix très varié de mouchoirs en batiste, nouveau genre.
Dentelles blanches 6¼, 5¼, 6¼ Point d'Espagne.
Do do 4¼, 8¼ Point d'Alençon.
Un carton valenciennes très riches.
Do broderie anglaise pour garniture, etc.

DEUIL.
Un choix magnifique d'étoffes deuil, mousseline Grenadine, Hernani, Chaly, Satin de Chine, Ouchemise, Alépine, etc. 19 aout

RECU par les derniers arrivages de France, en magasin et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin de Marseille,
40 do vin St-Julien;
20 do vin rouge vieux Médoc 1841,
15 do do do 1844,
10 do do do 1846,
50 barils vin blanc Haut-Sauterne et Haut Barsac,
100 barils imitation Madère et Portwine,
15 quarts pipes Cognac fine Champagne 1e preuve,
20 do do La Rochelle, 4e preuve,
100 p. Champagne Cordon Bleu et Belle Creole,
50 caisses absinthe suisse,
50 do vermouth première qualité,
20 paniers huile d'olive 24 flacons,
100 caisses vin rouge St Julien,
30 do do Margaux Médoc 1841,
30 do eau verte de J Piguet;
50 do vermicelle et macaroni,
10 balles bouchons fins réguliers et dames-jeannes,
50 caisses vin Muscat.
PAUL JUGE FILS & CO.
19 aout 27 rue St Louis

FRUITS—49 caisses fruits au jus en débarquement du navire Ohio, de Bordeaux, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
19 aout 17 et 19, rue St-Louis.

CHAMPAGNE—Vin paniers vin de Champagne de différentes marques, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
19 aout 17 et 19, rue St-Louis.

MADERE—17 quarts de pipes vin de Madère, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
19 aout 17 et 19, rue St-Louis

BOURGOGNE—6 barriques vieux vin de Bourgogne, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
19 aout 17 et 19, rue St-Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Chaleee, capt Thomas, de Bordeaux—
In barriques eau de vie, 4me preuve.
300 caisses de 12 bouteilles vides.
Par NUMA LACOSTE, 10aout 147, rue Royale.

DAMEJEANNES—A vendre en débarquement du navire Orlando, du Havre
500 damejeannes de 5 gallons.
150 do de 4 do
150 do de 1 do
P NUMA LACOSTE,
10aout 147, rue Royale

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—Actuellement en débarquement des navires Moses Wheeler et Ignatius et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc.

Une attention toute particulière est donnée aux ordres pour les plantations. — Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par FROST & Co, 8 juin 10 rue des Magasins

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.
J. McDONNELL,
Encoignure St-Philippe et Remparts
15 mars—ab

LES soussignés venant de recevoir du Nord et d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, offrent à vendre à des prix modérés les articles suivants:
Toiles d'Irlande 5/4,
do do 6/4 pour taies d'oreiller;
Toiles de Paris, de Coutral, Bretagne et Platilles.
Toiles à drap d'Irlande de 6/4, 8/4, 10/4 et 12/4;
do do Françaises de Cretonne de 6/4;
Nappes et serviettes pure fil à carreaux rouges et bleues,
do do damassées blanches et écrues.
Services damassés français de 12, 18 et 24 couverts,
Damassés pur fil 7/4, 8/4 et 10/4;
Mouchoirs batiste à ourlets;
do do à vignettes;
do do imprimés pour femmes et enfants;
do do claire, idem à rivieres;
do do brodés riches, idem festonnés;
do do brodés riches et garnis valenciennes;
Cols brodés garnis et non garnis;
Chemisettes mousseline brodées;
Berthes, écharpes et mantelets dentelle;
Voiles et Voilettes dentelle blanches et noires;
Pélerines brodées non garnies et garnies dentelle;
Crêpe bleu, paille, blanc et noir;
Fichus filet soie fantaisie;
Cravates soie fantaisie de printemps pour hommes;
do do d'Italie noires de 32, 34 et 36 pouces;
Cravates batiste d'Ecosse fantaisie et blanches;
Dentelles, valenciennes et entre-deux;
do points de Paris, entre-deux;
do anglaises;
do coton imitation valencienne, etc.;
do noires pour volants et mantelets;
Tulles et dentelles brodés pour mantelets et pèlerines;
Ombrelles, parapluie soie, de coton, bourses soie gants et mitaines filet uni et Egyptien à doigts et demi-doigts, gants fil d'Ecosse blancs et couleurs pour hommes et pour femmes;
Gants soie couleurs et noirs pour hommes et pour femmes;
Foulards soie à carreaux pour robes;
Soie noire d'Italie pour robes, de 32, 34, 36 et 38 pouces de large;
Mouchoirs foulard unis imprimés, de coton, de Madras;
Rubans, taffetas et satin noir du No 1 1/2 à 12;
Bas soie, de coton blanc et écru, chaussettes fil écrus et blancs, de coton pour hommes et enfants;
Caleçons et chemises mérinos gaze pour hommes et pour femmes;
Châles mousseline et écharpes barège;
Courtepointes blanches 10/4, 12/4 et 14/4;
do couleur bleu et rose;
do pour enfants;
Mousselines Suisses unies et brodées;
do à raies et à carreaux;
Bobinets blanc, bleu et rose de 10/4 et 12/4;
Percale et jaconas blanc;
Mousseline Mull, batiste d'Ecosse blanche;
Brin fil blanc et écru;
do coton;
Indiennes fond clair pour printemps;
Barèges unis et imprimés;
do à carreaux et rayés satinés;
Balzorines, mousselines et jaconas imprimées nouveauté;
Ginghs à matelas, nankins, toile du Nord, ginghs fil et mi-fil, cotonades unies, à raies et à carreaux;
Bretelles, bordures, aiguilles, épingles, éventails, soie noire à coudre, &c., &c.;
Ainsi qu'un grand assortiment de marchandises pour habitations, tel que:
Coton Lowell 7/8;
do do 4/4;
do do à rolet;
do Virginia 7/8;
do do 4/4;
Cotons écrus 3/4, 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4;
do blanc 3/4, 3/4 et 4/4, do 10/4 à draps, de ... bon teint, stamoise, linseys, kerseys, mouchoirs coton bleu et blancs, bonnets de laine, couvertures, gants de laine et chaussettes de laine.
BARRIERE, LACAPERE & Co,
15 avril 98, rue de Chartres.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
P. A. LANAUZE & CO.,
IMPORTEURS DE QUINCAILLERIE,
ONT transporté leur magasin au No. 39, Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 27déc

PORTER & ALE—40 barriques à vendre par W L CUSHING & Co.

A LOUER.

LES DEUX BELLES RANGEES DE MAISONS en brique et à deux étages, appartenant à Madame de Pontalba, faisant face à la Place d'Armes. La rangée face à la rue St Pierre sera louée à partir du 1er OCTOBRE PROCHAIN, et celle de la rue Ste Anne, à partir NOVEMBRE.

On ne louera pour café que les six maisons face à la Levée.

S'adresser de 8 à 10 heures A. M. à J. P. BENJAMIN,
17 aout—2 m 51, rue du Camp

50 RUE DU CANAL. 50

C. M. SIMPSON, afin de clore son stock actuel de marchandises sèches, avant l'arrivée des MARCHANDISES D'AUTOMNE, a fait une prix une

Grande Réduction.

On sait que ces marchandises peuvent être comparées avec avantage à toutes celles qui se trouvent sur la place, tant à cause de leur qualité que de leur style; elles sont offertes en ce moment à un prix tel qu'on ne saurait faire autrement que de les

ACHETER DE SUITE.
C. M. SIMPSON,
17 aout—19 50, rue du Canal.

AVIS—Les personnes qui ont fait garnir des bandes de billard en caoutchouc, par le soussigné, sont prévenues qu'aujourd'hui il se charge de les regarnir avec de la gomme élastique patentée, dont il répond de la durée et de la justesse de la bille. On trouvera toujours dans son établissement un grand assortiment de billards neufs et d'occasion, jeux de loto complets et tous autres espèces de fournitures de billards très que tapis, billes, queues, &c. &c. Il retient et tourne les billes de billards, le tout à des prix très réduits.
B. ANTOGNINI,
Rue Conti, 8 et 10, entre Chartres et Levée. 17 aout

Avis au Public,

CERTAINS billets ont été mis en circulation portant mon nom en qualité d'endosseur, et avec ma signature au dos.

Je préviens, en conséquence, le public qu'il n'existe aucun billet tiré ou souscrit par M. Constant Juneauville, fils, qui ait été endossé par moi et que tout billet de ce genre présenté ou offert en négociation, ma signature ayant été contrefaite, je n'en paierai aucun, à défaut de paiement par le tireur.
Paroisse Jefferson, le 15 aout 1850.
16 aout—3 ROMUALD LABRANCHE.

AVIS.

LA société H. DUFILHO & CO. est, à dater de ce jour, dissoute d'un commun accord. Les personnes qui ont des réclamations contre cette maison sont invitées à présenter leurs comptes dans le plus bref délai à Louis Dufilho, chargé de la liquidation et autorisé à faire usage de la signature sociale à cet effet.
Nlle Orléans, 14 aout 1850.
H. DUFILHO,
16aout—3f L. DUFILHO.

Bitters—Bitters.

RUE ROYALE, au No. 108, on trouvera toujours du bitters de 1re qualité pour les cafés et autres maisons, &c., aux prix suivants:

Par bouteille,	$0 35
" douzaine do	3 50
" gallon,	80
" dame-jeanne, le gallon,	70
" baril,	60

16aout.

EN débarquement du navire Chaffee, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Montferrant, bon ordinaire, à vendre par F ROUMIEU.
16aout rue St-Louis, entre Chartres et Levée

TABAC A CHIQUER—140 caisses Virginie, qualités assorties—400 caisses Kentucky et Missouri, en livres, demi livres et cinq à la livre—100 caisses tabac commun pour plantation, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
16aout 22, rue Gravier.

EAU DE VIE et Liqueurs—75 pipes 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes des meilleures marques et d'importation directe, 2 pipes Genevre de Hollande; 5 1/4 barriques vin de Porto et 5 1/4 de Madère; 50 damejeannes vieux Brandy Otard & Dupuy, 20 paniers champagne, 600 caisses vin rouge, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
16 aout 22, rue Gravier

PLANCHES pour les routes—25,000 pieds un doc à pour chemins en bois, à vendre à bas prix par DUNBAR & BUCHANAN,
16 aout 22, rue Gravier.

TOILES D'EMBALLAGE—Cordes—Ficelles—600 pièces toile du Kentucky 44 pouces 200 rouleaux de cordes de chanvre, Missouri et Kentucky, 50 balles ficelles, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
16 aout 22, rue Gravier.

GRAISSE, porc, plats-côtes, jambons enveloppés et 200 barils mess porc, 50 barriques prime plats-côtes, 200 barils graisse en feuilles, 20 demi barils 1/4 et demi bœuf de Usher, 100 tierces jambons enveloppés des marques Stagg et Shays, J. Davis, Trowbridge Beatty & Co. et Philipps et Co, 10 caisses langues de Beuf fumées, 1re qualité, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
16 aout 22, rue Gravier.

DIVERS—30 boucauts sucre de choix, 100 barils sucre raffiné différens numéros, 200 sacs café prime de Rio, 20 barils sucre en pain, 100 barils farine de St Louis, 200 sacs poivre et épices, 200 caisses savon de N. Lin, 200 do amidon, 50 do chandelles stéarine, 15 do blanc de baleine, 20 barils vieux whiskey Monongahela de froment, 100 caisses thé noir et vert assorti, 100 do savon de fantaisie assorti, 30 barils whiskey rectifié, des meilleures marques, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
16 aout 22 rue Gravier.

PRUNEAUX—36 caisses pruneaux en débarquement du navire Ohio, à vendre par BERNARD TURPIN,
16aout 20 Vieille Levée

PAPIERS PEINTS.

VON. HEBERT, 149, rue de Chartres

RAPPELLE aux personnes qui ont des maisons ou des appartements à tapisser et qui pourraient en général, qu'il a constamment un très grand assortiment de papiers de tenture, bordure, ciels de lit, devant de cheminées, &c., &c., et que par chaque arrivage de France il reçoit tout ce qui parait de nouveau dans ce genre.

Afin de renouveler son stock le plus souvent possible et dans l'intérêt de ses pratiques, M. Hebert se contentera des bénéfices les plus minimes en vendant toutes ses marchandises à des prix excessivement réduits, et il engage les personnes qui douteraient de cette assertion de se convaincre par l'expérience. 14aout—au lnv

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre, anglaises, en fer forgé et fondu, de dimensions suivantes: 36, 42, 46, 48, 49, 50, 52, 54, 56, 60, 66, 72, 76, 82, 84 pouces de diamètre.

Bouches de fourneaux et grils anglais.

Aussi—Deux moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 18 pouces sur 21, et flèches en fer forgé.

Trois moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 20 pouces sur 19, et flèches en fer forgé.

Un moulin vertical, à animaux, ayant des cylindres de 26 pouces sur 24, et flèches en fer forgé.

Actuellement en vente par JUAN Y. DE EGANA,
7aout—6m 47, rue Bienville.

Vins rouge et blanc—Cognac.

100 barriques Marseille, 30 do St-Julien Médoc, 1848, 6 do vieux Médoc St Estèphe 1841, 6 do do Pauillac 1844, 10 do do du Tuyac 1846, 50 barils vin blanc Barsac, 10 quarts pipes Cognac fine Champagne, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
12 aout 27 rue St-Louis

Vins en caisses, Champagne, etc. etc.

100 caisses vin St-Julien Médoc, 20 do do vin vieux Médoc, chateau Lanoire, Margaux, 1841, 50 do Muscat Frontignan, 100 paniers champagne Cordon Bleu et Belle Créole, 40 caisses absinthe, 20 do Vermouth, 10 do eau verte de Jh Piguet, 10 do vermicelle et macaroni, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
12 aout 27 rue St-Louis

Marchandises pour le marché Mexicain.

10 BALLES coton écru, imitation Russie, 20 caisses platille, 36 pouces.
4 balles lastings;
10 balles indiennes blanches et noires;
15 caisses bobines coton à coudre,
60 balles indiennes fantaisie, 9/8,
4 do satin, 36 pouces,
6 do mouchoirs jaconats;
2 caisses do verone
7 Bilesme—200 balles menthe.
Le tout ayant droit au drawback, la menthe exceptée, à vendre par R. D. BLOSSMAN.
15juil 12, rue Conti

A VENDRE—Pour un prix très modéré, un moulin à scie et ses dépendances, situé dans la paroisse St-Charles, rive gauche, et connu sous le nom de sawmill.

Pour plus amples informations, s'adresser à Madame Evariste Perret, propriétaire, à la paroisse St-Jacques, sur l'habitation de Madame veuve Alex Humphreys. 28 jn—17

EN magasin et à vendre par les soussignés, 30 caisses de 12 paquets prunes sèches
V & E MAIGNAN,
8aout 85—87, rue St-Louis

SAUCISSONS—Reçus par les derniers arrivages—3 barils saucissons de St Louis, à vendre par A COUTIN & RANSON,
3juil 15, Bienville

PRUNES—En magasin et à vendre—10 caisses prunes d'Agen supérieures en jarres de 4 liv.
A COUTIN & RANSON,
3 juillet 15, rue Bienville.

SAUCISSES en débarquement—9 barils saucisses de St-Louis, 1re qualité, à vendre par A. COUTIN & RANSON,
18ju 15, Bienville

Avis aux Planteurs Sucriers,

A VENDRE à bas prix une CHAUDIERE A SUCRE, en cuivre, à serpentine, le tout complet. S'adresser à HOGAN & TUREAUD,
18 juillet—2m 29, rue de la Vieille-Levée.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 27, rue St Louis

J. N. MICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre, No 17, RUE COMMUNE.

K. DUNBAR. W. E. BUCHANAN
DUNBAR & BUCHANAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
22, rue Gravier, *Nouvelle-Orléans.*

LES PLUS JOLIS MANTELETS qui soient jamais parvenus en ville viennent d'être reçus par le soussigné. Le goût exquis de la forme, la richesse des ornemens, la magnificence des nuances, en font un objet de luxe, tout à fait hors ligne, outre les couleurs noires, il s'en trouve de blancs glacés, ceux de Bengal, Californie, céleste, aurores, blancs et divers. A cet envoi était joint quelques échantillons de ROBES en toile, soie glacée, chinée, céleste et blanc, Louise et blanc, aurore et blanc, lilas et blanc, California et blanc. Aussi des BAREGES chinés en toute couleur. En réunissant ces nouveaux articles à ceux reçus par les derniers arrivages du Havre, les dames peuvent être assurées qu'elles trouveront chez le soussigné l'assortiment le plus Dais, et la plus complète en objets de riche toilette à leur usage.
E. D. FANIS,
2 mai encoignure Canal et Bourbon, 104

COGNAC LA ROCHELLE—40 quarts pipes cognac La Rochelle, 4me preuve, Washington, 60 quarts idem de J. & J. Prom & Co, 40 quarts cognac J. J. Roussé 4me preuve, 60 quarts cognac J. J. Prom & Co, 4me preuve; 30 huitièmes pipes cognac St-Criq, 4me preuve; 30 huitièmes cognac La Rochelle, Jouïd & Martin, 4me preuve; 32 quarts pipes vieux cognac 4me preuve; 60 huitièmes pipes cognac J. J. Prom & Co, 1ère preuve; en magasin et à vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
17 juillet 29, Vieille Levée.

IMPORTANT POUR TOUT LE MONDE

Le capital considérable dont dispose

THOMAS BRADY

Vient de le mettre à même de se rendre acquéreur du stock d'une grande maison de marchandises sèches du Nord, que des affaires malheureuses ont fait faillir. Les marchandises de cette maison connue sous le nom de:

GENERAL DRY GOODS,

Comprennent une valeur de *soixante-sept mille huit cent piastres et dix-neuf cents*, dont la totalité a été vendue pour du comptant au dit

THOMAS BRADY

A 37½ POUR CENT DE RABAIS.

Les articles sont trop nombreux et les prix trop variés pour qu'il soit possible de les détailler dans un article de journal, mais on pourra s'en faire une idée par l'exemple suivant

MILLE PIECES RUBANS POUR CHAPEAUX.

Dont les prix étaient autrefois de 50 cts, 65 et 75 cts sont maintenant réduits,

LE TOUT A 12½ CENTS LA YARDE.

Samedi, 10 aout, le magasin No. 22, rue de Chartres, sera fermé pour déballer et marquer le dit envoi, et

LUNDI 12 AOUT

Le tout sera offert en vente au public, par THOMAS BRADY,
8aout 22, rue de Chartres.

VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres,
AGENCE DU COURRIER DES ETATS UNIS.

EN vente à cette librairie, la 1re livraison de GENEVIEVE, par A. DE LAMARTINE.
9 aout—6f

PORTEFEUILLE PERDU.

PERDU—Un petit portefeuille en cuir noir, agrafé en acier, contenant quelques billets de banque, une chaîne en or, différents papiers et une carte de la poste, portant le nom de la personne à qui il appartient. La personne qui le rapportera au bureau de l'Abeille ou de Delta, recevra une récompense et des remerciemens. 13 aout

ON DEMANDE une dame, parlant anglais et français, pour être employée dans un magasin de la rue de Chartres.
S'adresser au No 63, rue Chartres. 9 aout—6f

Etoile Polaire No. 19 I. O. O. F.

LES séances régulières de cette loge auront lieu tous les jeudis soir à 7 heures et demie, à la salle de l'Indépendance, rue Front Levee, No 4.
Par ordre du N. G.
8 aout G. GONZALES, F. P.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans, 31 juillet 1850.

UN dividende de cinq pour cent sur les profits de cette Banque a été déclaré ce jour et sera payable après le 12 aout prochain.
Par ordre de la direction.
RICHARD RELF,
1aout Caissier

LES personnes qui ont quelques réclamations contre PIERRE LUCHI et DAMIEN GIOBELLONI de Paincourville, Bayou Lafourche, sont priées de se faire connaître aux soussignés.
LAPENE & FERRE,
7aout 45, Vieille Levée

CHANGE sur Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE.
1aout 25, Vieille Levée.

CHANGE sur Paris directement, à vendre par EUGENE ROCHEREAU,
30 juillet 17 et 19, rue St-Louis

CHANGE SUR PARIS, à vendre par AUG. MOLIER,
19 juillet No 90, rue St-Louis.

DAMEJEANNES—1000 damejeannes vides de 5 gallons, en déchargement du navire Orlando, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
9aout No 90, rue St.-Louis.

CIGARES—Assortiment complet de cigares de la Havane, toujours en main et à vendre par J. M CABALLERO,
9 aout 32, Vieille Levée

EN déchargement des navires Elisa Denison et Suffolk.
50 barils maquereaux No 3,
100 caisses thé impérial 6 et 12 livres,
100 do do Poudre à canon,
25 do do canisters Hyson,
A vendre par E. J. HART,
7 aout 79, Tchoupitoulas.

A VENDRE en débarquement du navire O. J. Chaffee, venant de Bordeaux.
40 barriques vin rouge St. Emilion,
25 demi barriques vin blanc Haut Barsac,
25 do do Sauterne,
9 do do vinaigre blanc
A vendre par DUBUCH FRERES
7 aout 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Orlando, arrivé du Havre,
144 caisses absinthe marq. Ed. Pernod, 1re qual.
12 do kirch do do do do
50 do absinthe do Terain & Lecoultre, do
4 do kirch do do do do
41 do absinthe do Auguste Leuba, do
12 do do do Berthoud & fi, do
10 do kirch do do do do
3 tonneaux de véritable kirch venant de Fougerolles.
J N CURIEN,
7aout 32, rue Dumaine

EN débarquement du navire O. J. Chaffee, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné.
60 barriques vin rouge Montferrant.
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
J N CURIEN,
7aout 32, rue Dumaine

FROMAGE DE GRUYERE—3 tonneaux de véritable fromage Gruyère, attendu incessamment par le navire Brunswick, du Havre, et à vendre par J N CURIEN,
7aout 32, rue Dumaine

BOUTEILLES VIDES de Bordeaux—60 paniers bouteilles vides, à vendre par BERNARD TURPIN,
7 aout No 20 Vieille Levée

JOHN d'Angleterre et J. BRANGER, AYANT acheté le RESTAURANT DES HABITANS, situé rue Dumaine, se recommandent à toutes les personnes qui voudront leur visiter leur établissement. Ils feront leurs efforts pour mériter la confiance de tous, et leur Restaurant toujours abondamment pourvu.

Il y a dans l'établissement des chambres garnies. Bons vins, prix très modérés.

N. B. Branger est l'ancien chef de cuisine du *Restaurant Moreau*. 3 aout—1 m

Marchandises sèches pour le Marché Mexicain.

DE FOREST & Co., 30 rue de la Levée,

OFFRENT à vendre les marchandises sèches suivantes à des conditions avantageuses.

Cotons écrus 27 pouces, marques et réputation, indiennes à bas prix, fines do do, indiennes anglaises ayant droit au drawback, rotonnades, étoffes à raies, coutils, velours noirs pour funérailles, coton en bobines, noire à coudre, noire et couleur, bas de soie espagnols, cravates de Barcelone, rubans espagnols. 3 aout

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA Société ci-devant existant sous la raison D'AQUIN Frères, est de ce jour dissoute d'un commun accord. La signature sociale sera employée pour la liquidation seulement par les deux associés.
F. D'AQUIN,
A. D'AQUIN.
Nlle-Orléans, 31 juillet 1850. 1er aout—1m

LES soussignés ont formé ce jour une Société pour les affaires de boulangerie, sous la raison F. D'AQUIN & Co. Ils espèrent que le public et leurs amis leur continueront leur patronage.
F. D'AQUIN,
G. MONTEGUT,
1er aout 1850—1m L. L. BOWN.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis-à-vis
24juil—1a le Bureau de la Poste.

VIN ROUGE—En débarquement du navire Ohio, venant de Bordeaux, 24 barriques vin rouge Pauillac Médoc, bon ordinaire, et à vendre par X LAMBERT,
6aout 62, rue des Magasins

VIN ROUGE—En débarquement du navire O. J. Chaffee, venant de Bordeaux, 24 barriques vin rouge St Christoly Médoc, à vendre par X. LAMBERT,
6aout 62, rue des Magasins

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE
BOTTES ET SOULIERS,
5, Rue des Magasins. 5aout

G. W. DUNBAR a transporté son domicile au No. 5, rue des Magasins. 5aout

CIGARES.—Un bon assortiment, toujours en magasin, et à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
9juil 98, rue Commune

VIN DE XERES—En baril de 33 gallons, et le plus supérieur qu'on puisse trouver en ville, ayant fait un voyage aux Philippines avant d'être expédié à la Nlle Orléans. En vente par Fco PUIG Y PUIG,
9juil 98, rue de la Commune.

BOUCHONS pour bouteilles, gros, longs, pointus et minces, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
9juil 98, rue Commune

EN débarquement du brick russe Perdita ud, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge bon ordinaire, marque St-Julien Médoc.
50 paniers anisette superfine de Champion;
200 caisses vin rouge St-Julien.
A vendre par A. DELAMARE,
9juil 96, rue St-Louis

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—
MOSELLE 5 caisses vin Winnengen 1846,
do 5 do do Braunsberg,
do 5 do do Scarberg,
HOCK 5 do do Erbach 1846,
do 5 do do Charlachberg 1842,
do 5 do do Marcobrunn 1834,
do 5 do do Johannesberg do
do 5 do do Sparkling Moselle 1834
do Sparkling Ehrenbreite, à vendre par A. DELAMARE,
25déc—17 96, rue St Louis

BOUCHONS, HUILE D'OLIVE, &c—10 balles de 6,000 bouchons à damejeannes, 20 do 15,000 do pointus, 300 paniers huile d'olive, 85 caisses vermicelli et maccaroni, 10 do eau verte,
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO.,
5aout 27, rue St-Louis.

PORTO ET MADERE—30 barils Porto, 50 do Madère.
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
5aout 27, St-Louis

ON demande un bon jardinier, fournissant français, pouvant fournir des renseignemens satisfaisants. S'adresser No 93, rue St-Louis. 27 juillet

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 208, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres. 3jn

DETENU AUX EPAVES—Un Cheval américain, couleur rouan, ayant le pied gauche de derrière blanc, une étoile au front et une protubérance au-dessus du genoux droit de devant, sans étampe. Le susdit animal sera mis en vente publique le 14 du mois de septembre—et jusque-là aucune réclamation avec preuve satisfaisante n'aura été faite.
A. LANDRY,
Syndic du 2me District.
14aout—Mer10j Paroisse St Bernard.

INSTITUT ST-LOUIS.
Dirigé par Mme DERON.
Pension et externat de Demoiselles,
NOUVELLE ORLEANS,
145, rue St-Louis, entre Bourgogne et Dauphine

M et Mme DERON ont l'honneur d'annoncer aux familles que cette année, comme les précédentes, ils ne donnent pas de vacances. Ils continueront à faire, pendant la saison d'été, les mêmes cours que pendant le reste de l'année. Bien que d'habiles professeurs et d'excellentes maîtresses soient attachées à l'Institut St-Louis, M. et Mme Deron consacrent eux-mêmes tous leurs soins et tout leur temps aux diverses branches de l'instruction, et ils peuvent ainsi, par des efforts personnels, garantir la solidité et la rapidité des progrès de leurs élèves.

Mme Deron dirige elle-même les exercices religieux des élèves catholiques qui sont préparées à la première communion et à la confirmation par M. l'abbé Théloumier, dans la chapelle de l'Institut St-Louis.
1e juin—3m

Californie—Californie.

LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités, telles que poteaux, planches, lattes et clôtures bois de plancher embouveté et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux.
DE POUILLY & GAGNET,
Vieux Bassin ou au moins Promenade
6av Carondelet

DETERMINATION IMPORTANTE.

U. LABOUSSINI & Co., avantageusement connus du public, ayant résolu de ne rien garder de leur présent STOCK pour la saison prochaine, ont l'honneur de faire savoir aux amateurs du bon marché qu'ils vendront jusqu'au premier septembre prochain, toutes les marchandises qu'ils ont en magasin à N'IMPORTE QUEL PRIX, pourvu que la perte n'excède pas 25 pour cent, dans le but d'avoir de la place pour le riche assortiment qu'ils doivent recevoir au commencement de septembre. U. LABOUSSINI & Co,
Maison Rouge sur la Levée, et
25 juillet—1m encoig. Hôpital et Royale.

EAU-DE-VIE des marques suivantes:
Otard Dupuy & Co 1844, 1848,
Bisquit Tricoche et Co, 1849, 1844, 1846, 1842,
Adrien, Dubouché & Co, do, do, do,
Celebrated Brandy Wine 1815,
Jas. Hennessy & Co., 1842, 1841,
En demi, quarts et huitièmes de pipes, et dans les magasins à vendre par A. CARRIERE,
12aout 25, Vieille Levee

VIN ROUGE EN CAISSES—
100 caisses vin St. Julien
74 " St. Estèphe
63 " Pape Clement
27 " Leoville Médoc
52 " Montrose Begur
en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
12 aout 25 Vieille Levee

SAVON—70 caisses savon de Marseille, en magasin, à vendre par A. CARRIERE,
12 aout 25, Vieille Levee

EN débarquement du navire Ohio venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge Montferrand, et à vendre par A. CARRIERE,
12 aout 25 Vieille Levée.

FRUITS au jus de Teyssonneau—Un petit lot de caisses, en débarquement du navire O. J. Chaffee (rien que des fruits jaunes) à vendre par O. VALETON & CO.,
15aout 25, rue Tchoupitoulas.

TAMARINS—34 quarts venus de la Martinique par le dernier arrivage, à vendre à bon marché pour clore une consignation, par O. VALETON & CO,
15aout 25, Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—En grandes et demi boîtes, à vendre par O VALETON & CO.,
15aout 25, rue Tchoupitoulas.

MACARONI & VERMICELLI—200 caisses d'Italie, à vendre par O VALETON & CO.,
1er mai 25, rue Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 aout No 3, rue Front

INDIGO—Quelques serons indigo de Guatemala, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 aout No 3, rue Front

CIGARES—Un grand assortiment des meilleures marques de la Havane, et Principes, toujours en main et à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 aout No 3 rue Front

EN débarquement du brick Ohio, de Bordeaux—20 1/2 pipes cognac Castillon 40 1/4 do do, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
14 aout 35, rue Natchez.

PRUNES SECHES en jarres—10 caisses prunes sèches reçues par les derniers arrivages de Bordeaux, à vendre par A. COUTIN & RANSON,
18ju 13, Bienville

EN débarquement des navires O P Chaffee e Ohio, venant de Bordeaux
110 barriques vin rouge St Julien,
413 caisses do do 1847,
10 1/4 pipes eau de vie A. Lagrange 1845,
10 1/4 do do do 1846,
20 1/4 do do J Merrier Frères,
40 caisses fruits au jus, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
8aout 17 et 19, rue St Louis

CHAUX DE THOMASTON—1000 barils chaux fraîche de Thomaston, en déchargement et en magasin, à vendre par THS BLOIS,
8 aout 91, rue des Magasins

CIMENT ET PLATRE—300 barils ciment divers marques, 200 barils plâtre de Paris en déchargement et en magasin, à vendre par THS BLOIS,
8 aout 91, rue des Magasins

EN débarquement du navire Orlando, venant du Havre
45 caisses absinthe à l'écrue, en demi et quarts de boites, de la marque A. ... & Co, à vendre par B TALAMON,
8 aout 182 et 186 rue Royale

A VENDRE, en débarquement du navire Brunswick, du Havre,
1,200 dames-jeannes de diverses grandeurs.
A vendre par B. TALAMON,
8 aout 182—186, rue Royale

GRAINES DE LIN—30 boisseaux très fraîche en magasin et à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe.
8 aout

CORIANDRE—400 livres venant d'arriver, à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe
8 aout

HOUBLON—2 balles en débarquement du navire Vicksburgh, à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe
8 aout

SODA—5 boucauts, en magasin et à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe.
8 aout

MOUTARDE—10 sacs, à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe.
8 aout

POTASSE—4 boucauts en débarquement, à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe.

MR. B. B. HART fait maintenant partie de notre raison commerciale.
6 aout E J HART & Co.

CORNICHONS, Sauces épicées, etc—200 caisses de cornichons en gallons, demi gallons et quarts, des marques de Wm. Underwood, W. K. Lewis & Co et Van Rensehoten, sauces aux tomates et autres; sauces pimentées, homards, saumons, etc., aux prix les plus bas du marché, à vendre par W. L. CUSHING & CO.,
6 aout 55, rue Commune.

SIROP DE LIMON—100 caisses sirop de Underwood, à vendre par W. L. CUSHING & CO.,
6 aout 55, rue Commune.

CHOCOLAT, &c.—130 caisses chocolat No 1, de W Baker, cacao, pâte de cacao et Broma, à vendre par W. L. CUSHING & CO.,
6 aout 55, rue Commune

CHAMPAGNE—30 paniers champagne de N. H. Schreuder, à vendre par W. L. CUSHING & CO.,
6 aout 55, rue Commune.

EN magasin pour clore diverses factures,
20 barriques vin vieux Chateau Margaux,
25 barriques vin Leoville,
50 do do ordinaire,
50 barils vin blanc vieux Haut-Sauterne,
100 do vin blanc bon ordinaire,
400 do vin rouge diverses marques et qualités,
100 do vin blanc Haut-Sauterne,
200 caisses absinthe suisse véritable, 1re marque,
30 do Kirschenwasser Yersin et Lecoultre,
100 1/4 cognac différentes marques et qualités,
20 1/8 do do do
15 balles bouchons pointus, de 20,000 chaque,
20 mille do surfines régulières,
10 paniers de guignolet d'Angers.
N. DUDOUYT,
6 aout 12, Toulouse.

MAISON ROUGE,

ENTRE LES DEUX MARCHES.

MARCHANDISES nouvelles en débarquement du steamship Ohio, de New York,
8 caisses casimir nouveau genre.
13 do indiennes cochico do,
2 balles tartan carreaux bleus,
1 caisse alpaca noir, divers numéros,
4 do chemises devant en toile,
3 do chaussons coton écru,
8 do bas do blanc,
4 do mousseline blanche à carreaux.

En magasin, une grande variété de marchandises sèches trop étendue pour être détaillée, lesquelles seront vendus à des prix réduits.

Et sur divers navires devant arriver sous peu de jours, un magnifique assortiment de marchandises sèches à très bon marché. Les marchands de la ville et des campagnes et les habitans sont priés de venir de temps en temps examiner notre assortiment.
JOS. N. ROBERT & Co.,
10aout entre les deux marchés—Maison Rouge

A VENDRE par le soussigné
10 quarts et 10 huitièmes pipes cognac,
30 meules fromage Gruyère,
30 barriques vin pour famille,
30 barils vin blanc,
900 livres champignons secs,
15 caisses fruits à l'eau de vie,
200 " liqueurs d'importation directe,
15 " prunes 1er choix
Un grand assortiment de groceries pour famille
JEAN FISSE,
19 juin Encoig. Royale et St-Pierre

SAUCISSONS POUR LA CALIFORNIE—200 livres saucissons imitation de Lyon, arrangés dans des petites caisses de ferblanc, de manière à pouvoir être transportées facilement dans l'intérieur et à vendre par J. & J. TARDOS,
17 juin 31, Vieille Levée

10 piastres de Récompense.

PATIE MARONNE, la négresse nommée SALLY, âgée d'environ 45 ans, taille 5 pieds, nez épaté, lèvres grosses. Elle est blanchisseuse, et demeurait rue Tchoupitoulas, et sa fille, âgée de 10 à 11 ans, ressemble à sa mère. Dix piastres de récompense à celui qui les ramènera chez Mme FRYER, rue Roy a la, au coin de la rue Bienville. 5aout—

Dix piastres de récompense.

PARTI marron le 7 courant, le mulâtre GABRIEL, âgé d'environ 30 ans: taille de 5 pieds, teint foncé, figure longue, belles dents. La récompense ci dessus sera payée à quiconque le ramènera au soussigné ou le logera dans une des geôles de la ville.
MICHEL PEREIRA,
13aout—4 Paroisse St-Bernard.

BOTTES ET SOULIERS—840 caisses en débarquement des navires Suffolk et Orlando, comprenant un magnifique assortiment de chaussures convenables pour la saison.

30 caisses en ce moment par le navire Tolma, de Philadelphie, un lot de belles marchandises de maison, à vendre par G W DUNBAR,
22 aout 5, rue des Magasins

AVIS AUX FAMILLES qui désirent aller passer l'été à la Campagne.

PLUSIEURS appartements à louer à Mandeville. Les dits appartements peuvent loger plusieurs familles.

Le propriétaire des dits appartements est aussi propriétaire des deux goelettes la CALISTA et le RANÇON, qui font régulièrement les voyages toutes les semaines. Il se charge du transport de tous mobiliers et marchandises pour la dite destination au prix le plus modéré. Deux voitures très commodes sont attachées à l'établissement pour les personnes qui désirent se promener.

S'adresser à M. J. MERIC, Vieux Bassin No. 16, Mandeville. 1aout—17

A LOUER—Le magasin No. 6 rue Conti. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co.
16 aout 22 rue St Louis

A LOUER—Deux jolies maisons en briques nouvellement réparées et repeintes, situées rue de la Victoire, entre les rues Marigny et Champs-Elysées. Ces maisons sont pourvues de citernes et de water-works.

Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO.,
16 aout 22, rue St Louis

A LOUER—Une maison en briques, vaste et commode, située No 117, rue Conti, ayant 12 grandes chambres bien aérées et très convenables pour une grande famille ou une pension bourgeoise. Pour plus amples informations s'adresser à JOHN HALL,
14 aout—17 No 1, Front Levee

A LOUER—Une maison à trois étages en briques, avec de vastes dépendances, située entre les rues Levée et de la Victoire. Cette maison est pourvue d'une citerne et d'un waterwork. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO.,
16 aout 22, rue St-Louis.

A LOUER—Les deux beaux magasins en briques à 4 étages, situés rue Vieille Levée, actuellement occupés;
Le No 32, par M. J. M. Caballero,
Le No 34, par M. Ramond Cabanne.
Possession en sera donnée le 1er novembre prochain.
S'adresser à AUG. MOLIER,
13aout Rue St-Louis No 90

A louer pour le premier septembre, prochaine année.

UNE MAISON située rue de la Vieille-Levée, No 86. S'adresser à G. M LUCAS,
9 aout—2m 30, rue Bienville

L'INSTALLATION à vendre, et le MAGASIN à louer de la rue de Chartres, No 14.

Magasins à louer.

Trois beaux magasins dans la rue Poydras près de St-Charles, avec maison de résidence et comme. S'adresser No. 35, rue Royale, à A TRUDEAU
16 jan—17

A LOUER à partir du 1er juillet—Un magasin en briques à trois étages, situé encoignure Hopital et Gallatin
S'adresser à EDWARD SHIFF,
20 juin—3pe17 No 76, rue du Canal

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr C A LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, les salles ordinaires sont grandes, peu ou ont ... de soins et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement, offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission.

Chambres particulières à un lit, $3 par jour
" 2e classe, $2
" 3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr J. RHODES,
2aout—1an 27, rue Royale.

PAPIER A LETTRES—450 rames papier de poste azuré.
250 do do post azuré, timbré,
2.0 do do post blanc et timbré,
250 do do cap blanc timbré
do de 500 feuilles, papier à copier,
A vendre par BERNARD TURPIN,
13 aout—8 20, Vieille-Levée.

PAPIER A ENVELOPPE—2,000 rames grand format, papier à enveloppe,
1,500 do petit do do
A vendre par BERNARD TURPIN,
13aout—8 20, Vieille-Levee.

CARABINES DE COLT, à huit coups—2 caisses contenant 24 carabines, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN,
13 aout—8 20, Vieille-Levée.

BRIQUES A FEU—35 milliers briques anglaises en déchargement du navire Hero de Boston 50,000 briques communes, et 30,000 briques Pittsburg et Pensacola, et à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
13 aout 98, rue des Magasins

CHAUX—3000 barils chaux de Thomaston, 500 barils et 200 boucauts Ste-Genevieve, et 1000 do chaux de Thomaston, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
13 aout 98, Magasins 11, Magasins Rouges

RESINE—500 carils, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
13 aout 98 Magasins, 11, Magasins Rouges

EN déchargement du navire Ohio, de Bordeaux
90 barriques vin rouge Pauillac,
20 do do de St Julien,
4 do do de Lafitte,
25 barils Sauterne,
25 do do Barsac—200 caisses St-Julien.
A vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
13aout 35, Natchez.

EN déchargement du navire Orlando,
100 1/2 boîtes truffes,
30 1/2 do pâtés truffés,
72 1/4 do do do, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO.,
13aout 35, Natchez.

RIZ—36 barriques riz frais de la Caroline, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
13 aout 14 rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—250 caisses étoiles de Vertin Shillito & Co, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
13 aout 14, Tchoupitoulas

BŒUF—Mess en barils, demi et quarts de barils marque Davis, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
13 aout 14, Tchoupitoulas

WHISKEY—360 barils Oliver's extra, en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
13 aout 14, Tchoupitoulas

JAMBONS—200 tierces de Duffield, Davis, Schley & Hough, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
13 aout 14, Tchoupitoulas

GRAISSE—300 barillets de choix, à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
13 aout 14, Tchoupitoulas

FEUILLES DE TABAC DE CUBA—80 balles à vendre par MITCHELL & MAGENDORFF,
12aout 36, rue Poydras

RIZ—30 tierces riz prime de la Caroline, à vendre par MITCHELL & MAGENDORFF,
13aout 36 rue Poydras

CIGARES DE LA HAVANE—30 milliers différentes marques de la Havane, à vendre par MITCHELL & MAGENDORFF,
13aout 36, rue Poydras

SERRURES FRANCAISES—34 caisses serrures françaises, numéros assortis, en débarquement du navire Orlando. A vendre par LEOPOLD JEANNET & CO.,
13 aout—30f 22, rue St-Louis

EAU DE-VIE de Cognac, en magasin et à vendre par les soussignés
10 demi-pipes eau-de-vie Castillon jeune—1845.
10 quarts do do 1845,
5 barils do do 1844,
5 demi pipes do Otard Dupuy & Co, 1840,
10 do do do 1844,
10 quarts do do 1846,
LEOPOLD JEANNET & CO.,
13 aout—30f 22, rue St Louis

VIN ROUGE ET BLANC.—190 caisses vin rouge et blanc Haut-Talence, Haut Brion, Branne Mouton, Chateau Lafitte, Chateau Lafitte, Haut-Sauterne, en bouteilles et demi-bouteilles, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & CO.,
13 aout—30f 22, rue St Louis.

A. BLACHE.

ENCANTEUR,

No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes

Eau de vie marque de New-York,
Genièvre do New-York,
Rhum do de Haratarin,
Rhum do de New-Orleans.
Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2
4 juin—1 an

AVIS—La société qui existait sous la raison de commerce P. A. LANAUZE & Co. est dissoute depuis le 20 juillet, par expiration d'apport acte passé par Felix Percy.
P. A. LANAUZE,
ADOLPHE LANAUZE,
ERNEST FILLEUL.

Le sieur P. A. Lanauze reste seul chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires au No. 39, rue de la Levée, entre les rues St-Louis et Conti.
Nlle Orléans, le 23 juillet 1850. 23 juillet—30f

ROUES ET CHARRETTES A BŒUFS.

EN déchargement du navire Philadelphia et en magasin, un grand assortiment de roues de charrettes à bœuf, avec ou sans essieux, convenables pour le marché Mexicain et celui du Texas. Aussi charrettes, wagons d'habitations, brouettes à terre et autres, à vendre à bas prix par JAMES D. DENEGRE,
18 juillet—1m 27, rue de la Vieille-Levée

FERBLANC, CUIVRE, &c—En déchargement et à vendre en magasin.
300 caisses plaques en ferblanc 1/3, pour charbon,
20,000 livres cuivre de chaudronnier, 10 à 100 liv.,
5,000 livres ferblanc en feuille—5,000 liv.,
1,000 barillets clous 3 à 40;
100 do do 4 à 7 pouces,
250 rouleaux cordes de Manille 1/2 à 6 pouces,
A vendre par PRIESTLEY & BEIN,
8 mars 80 et 81, rue du Camp

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales.
JAMES FLINT,
15nov—1an 35, rue Commune

OSCAR SARPY,

Marchand de Comestibles,

ENCOIGNURE CONDÉ ET ESPLANADE

VIENT de recevoir par le navire Magnolia, du Havre, 36 douzaines fromage de Hollande, 3 caisses de fromage de gruyère, 24 fromages patagonie, 2 caisses saucissons de Lyon, 3 mailles morue de Halifax. Toujours en main les articles ci-dessus connus aux familles. Conserves, sucre, liqueurs café, etc. 19 mars

A VENDRE en débarquement du navire Ohio, venant de Bordeaux.
30 barriques vin St-Julien, bon ordinaire,
7 barriques vin blanc Haut-Sauterne,
30 barils do do,
N. DUDOUYT,
6 aout 12, Toulouse.